Gimont,
Le 19/09/2025

Communiqué de presse

COMMUNIQUE DE PRESSE

Apparition d'un nouveau foyer de DNC dans le Rhône : nécessité d'une révision de la stratégie sanitaire

Un nouveau foyer de DNC a été détecté dans le département du Rhône. **À ce stade, aucun lien n'a pu être établi avec la première zone réglementée en région AURA** (Savoie, Haute-Savoie, Ain). Cette évolution de la situation sanitaire met en évidence **la nécessité de réinterroger la stratégie actuellement mise en œuvre par le ministère de l'Agriculture**, particulièrement si des foyers venaient à apparaître dans des zones éloignées des premiers cas confirmés.

La Coordination Rurale rappelle que, tout comme les éleveurs, elle est pleinement engagée dans l'objectif d'éradication de la maladie. **Dès les premiers jours de la crise sanitaire, notre syndicat avait appelé à ce que les mesures et restrictions imposées aux troupeaux soient également appliquées aux chevaux, afin de garantir une cohérence dans la gestion de l'épidémie**. Le fait que le foyer récemment apparu dans le Rhône semble être lié à la présence de chevaux confirme la pertinence de cette demande.

Dans l'attente des résultats de l'enquête visant à déterminer l'origine de ce nouveau foyer – identifié en abattoir à partir d'animaux issus d'une même exploitation **– il apparaît indispensable d'adapter le dispositif sanitaire, notamment en renforçant son volet scientifique**. Conformément aux recommandations formulées par la Coordination Rurale depuis le début de la crise sanitaire, il conviendrait de mettre en place un **suivi rigoureux à partir de troupeaux témoins, afin de mieux comprendre l'évolution de la maladie et d'orienter les décisions futures.**

La Coordination Rurale formule les demandes suivantes :

- que toute corrélation éventuelle entre ce nouveau foyer et les mesures dérogatoires récemment accordées pour le retour en estive de troupeaux situés en alpage fasse l'objet d'une vérification approfondie ;
- que **des autopsies soient systématiquement réalisées sur les animaux concernés**, afin d'améliorer la connaissance scientifique de la maladie et, le cas échéant, **permettre la valorisation des carcasses non contaminées issues du même cheptel.**

En raison de la localisation du foyer, à Saint-Laurent-de-Chamousset, zone densément peuplée et pôle d'échanges pour l'élevage, il est impératif d'anticiper un protocole sanitaire adapté, moins radical que les mesures actuellement en vigueur, si la maladie devait s'y propager**. Le risque d'une diffusion sur l'ensemble du territoire demeure significatif.**

La Coordination Rurale suivra avec la plus grande attention l'évolution de ce foyer, en lien avec les éleveurs et les autorités sanitaires compétentes.

Coordination Rurale www.coordinationrurale.fr 1 Rue Nationale 32200 GIMONT
Tel 05 62 60 14 96 – Contact presse : 06 83 01 23 15